

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN / N°21 /

AVRIL 2016

DÉCLARATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU 2015 LES CONTRIBUABLES ONT JUSQU'AU 31 MAI 2016



La Présidente Aline Hanson a tenu une conférence de presse, jeudi 21 avril 2016, afin de sensibiliser les contribuables saint-martinois à la déclaration des revenus de 2015. Elle était accompagnée dans cet exer-

cice annuel par le directeur du pôle fiscalité, monsieur David Girardot, le responsable du service fiscal, monsieur Horace Cantone et la comptable publique de la collectivité, madame Ostalie-Morvillier.

GRAND NETTOYAGE DES CARCASSES AUTO

(page 4)



BEAU SUCCÈS DE LA FORMATION TOURISME

(page 9)





L'édito de la Présidente

Chers compatriotes,

Je voudrais tout d'abord dire un mot sur le travail effectué par le CLSPD dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Une stratégie a été votée à la fin de l'année dernière, et des actions concrètes se mettent maintenant en place dans les quartiers (médiateurs de rue, école des parents, etc.). Ce travail essentiel est réalisé en partenariat avec l'état, le parquet, l'éducation nationale et les forces de police.

La collectivité de Saint-Martin poursuit ses engagements en matière de rénovation des infrastructures sportives pour un investissement global de 5 M€. Les travaux sont en cours et l'essentiel du programme sera achevé fin 2016.

Le budget annuel de la collectivité a été voté le 31 mars dernier, je rappelle qu'il s'élève à 201.6 M€ et que malgré un contexte financier contraint, nous avons choisi de maintenir nos engagements envers la population. C'est donc un budget d'action qui sera exercé en 2016, avec la réalisation de projets dans les quartiers, en corrélation avec les doléances exprimées par les conseils de quartier.

Comme vous le savez, nous sommes en pleine campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2015, et je sais pouvoir compter sur le civisme de tous pour effectuer cette déclaration avant la date de rigueur, le 31 mai 2016. La contribution des contribuables est cruciale pour financer des projets d'investissement.

Dans le domaine de l'environnement, la collectivité a lancé au mois de mars une campagne de ramassage des véhicules hors d'usage (VHU). Ce ramassage gratuit se poursuivra jusqu'au 31 juillet 2016 et j'incite les particuliers à profiter de cette aubaine pour nettoyer le territoire. J'ajoute que nous allons prochainement lancer une opération de sensibilisation au tri-sélectif des déchets, j'invite d'ores et déjà la population à s'investir dans ce dispositif.

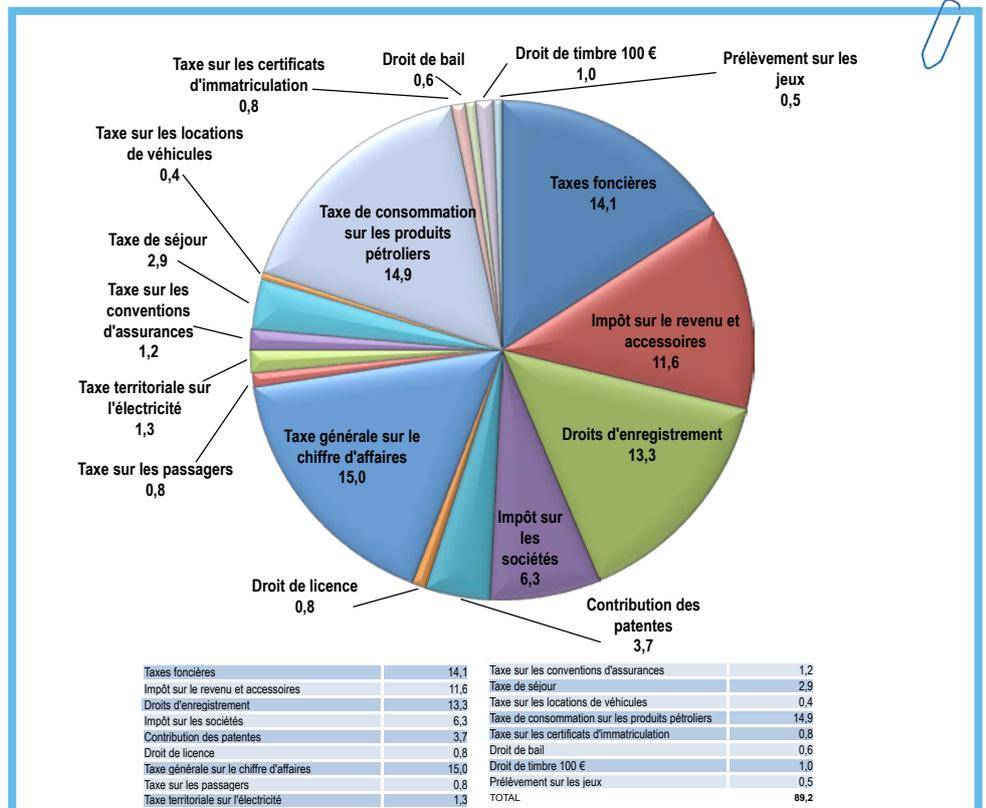
Le mois de mai sera particulièrement dense, avec deux événements, sportif et culturel, majeurs la première semaine : le Meeting international d'athlétisme, samedi 07 mai, organisé par la collectivité conjointement avec Speedy Plus, et le Fish Day le dimanche 08 mai à Cul de Sac avec des artistes locaux sur scène.

Le 18 mai, nous lancerons officiellement « L'école des Parents » dans le cadre du CLSPD, et nous inaugurerons le Marégraphe, le 19 mai. Le 20 mai, ce sera la grande réunion de préparation de la saison cyclonique, qui débutera le 1er juin et enfin, nous commémorerons l'abolition de l'esclavage, le 27 mai 2016.



En premier lieu, la Présidente a dressé un bilan de la campagne de l'année dernière. Environ 17 000 foyers fiscaux ont déclaré leurs revenus de 2014. Seuls 4254 d'entre eux sont imposables, tandis que 12750 restants ne le sont pas. Autrement dit, seuls deux résidents sur dix sont imposables à l'impôt sur le revenu à Saint-Martin. Le total des rôles mis en recouvrement au titre de l'impôt sur le revenu de 2014 est d'environ 9,4 M€, avec un taux de recouvrement au 31 décembre 2015 d'à peine 55%.

Si les recettes encaissées au titre de l'impôt sur le revenu sont en nette progression de 45%, soit 3,4M€ d'une année sur l'autre, le recouvrement reste encore insuffisant. En effet, malgré le fait que cette progression est essentiellement due à un meilleur recouvrement des arriérés d'impôts, les impayés sont encore très importants. Ils s'élèvent actuellement à 21M€, ce qui est considérable. Au 31 décembre 2015, il existait environ 13 000 comptes débiteurs non soldés dans



Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson

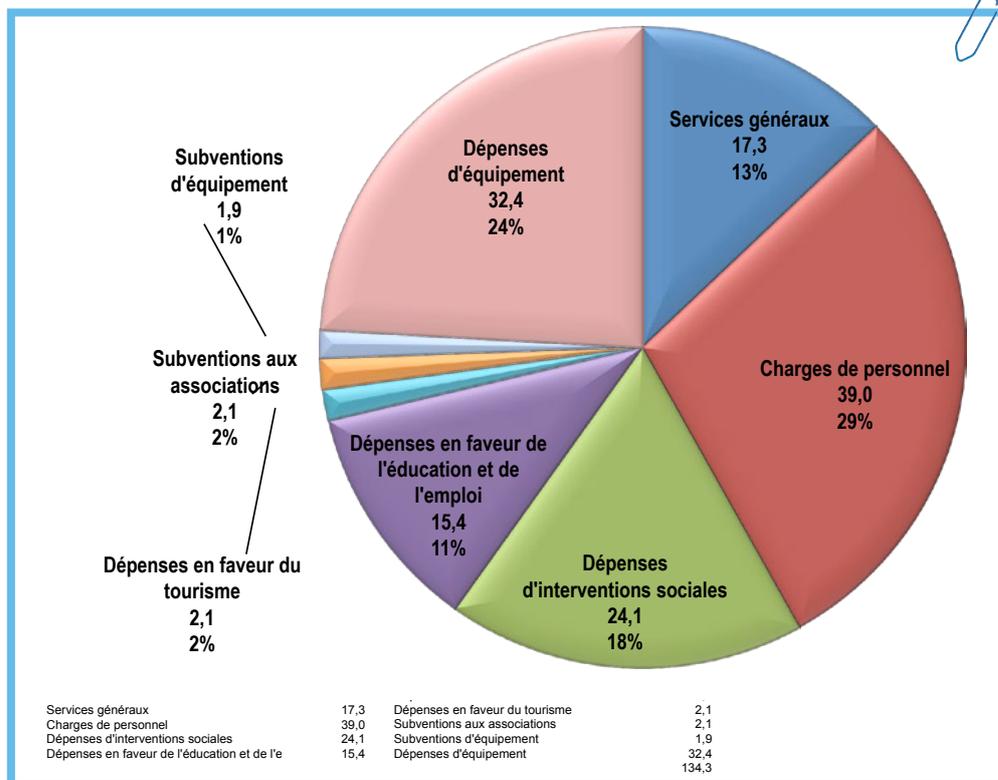
RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.



selon les mêmes règles que celles applicables aux résidents saint-martinois, ce qui est un avantage pour ces contribuables.

D'autre part, la règle dite « des Cinq ans » est applicable tant que la loi organique n'a pas été modifiée (les travaux sont actuellement en cours). Ce qui veut dire que les personnes venues de métropole ou d'un DOM demeurent soumises à une double obligation déclarative les cinq premières années de résidence.

Ces personnes doivent comme d'habitude souscrire leur déclaration des revenus « nationale » et l'envoyer au service fiscal de Basse-Terre en Guadeloupe, et elles doivent aussi souscrire une déclaration localement pour déclarer leurs revenus de source saint-martinoise, et renvoyer cette déclaration au service fiscal de Saint-Martin.

Ces démarches étant relativement complexes, le service fiscal se tient à la disposition des contribuables pour les aider dans leurs déclarations.

La comptable publique a, par ailleurs, rappelé que le paiement du tiers provisionnel était une obligation légale qui n'est pas toujours respectée à Saint-Martin. Pourtant, ce paiement étalé permet d'alléger la facture, c'est pourquoi elle invite les contribuables à le respecter.

La Présidente Aline Hanson sait pouvoir compter sur le civisme fiscal des Saint-Martinois pour qu'ils déclarent leurs revenus de 2015 avant le 31 mai 2016. Les avis d'imposition seront envoyés en retour en juillet et août, pour une date limite de paiement de l'impôt sur le revenu 2015 au mois de septembre 2016. L'objectif de la majorité est d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le recouvrement, afin de pouvoir maintenir les taux d'imposition actuels et d'éviter une hausse des impôts à Saint-Martin.

les écritures de la comptable publique.

La Présidente a salué l'efficacité des services de l'état sur le recouvrement des impayés, mais elle a invité les services à poursuivre cet effort et à l'étendre à tous les autres impôts. Car meilleures sont les recettes fiscales, plus la capacité d'autofinancement s'améliore et contribue aux investissements prioritaires.

Comme l'a rappelé la Présidente, le civisme fiscal permet à tout un chacun de participer au financement des politiques publiques, dans l'intérêt du territoire. « On ne peut pas profiter de Saint-Martin sans rien payer », a-t-elle indiqué.

Concernant la politique fiscale de 2016, la Présidente a tenu à préciser que les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ont été légèrement revalorisées, ce qui constitue une mesure favorable aux contribuables.

La majorité a souhaité maintenir les mêmes conditions fiscales, les taux des tranches d'imposition sont restés inchangés en 2016, tout comme l'abattement de 40% a été conservé. A titre d'exemple, le seuil d'imposition pour un couple avec deux enfants est de 31 550€. Il est de 24 800€ pour un couple sans enfant et de 15 250€ pour un célibataire.

Une nouveauté importante pour les non-résidents

La seule nouveauté concerne les non-résidents qui perçoivent au moins 75% de leurs revenus à Saint-Martin. Dans un souci d'équité, le conseil territorial a, en effet, décidé (fin 2014) que ces foyers seront assimilés à des résidents saint-martinois pour le calcul de l'impôt. Leur impôt sera ainsi calculé

Les horaires d'ouverture du service fiscal

Situé à Concordia, immeuble Santa Monica, le service fiscal est ouvert de 8h à 12h et de 14h à 16h, le lundi, le mardi et le jeudi, et de 8h à 12h, le mercredi et le vendredi.

Comme chaque année, le service fiscal organisera des permanences dans les quartiers de Sandy Ground, Grand Case et Quartier d'Orléans, pour aider les contribuables à remplir leur déclaration. Les dates des permanences seront indiquées ultérieurement.

Les déclarations pré-remplies seront envoyées dans les boîtes aux lettres à partir de la semaine prochaine, assorties d'une note explicative de la Présidente. Il sera également possible de télécharger le formulaire de déclaration sur le site internet de la Collectivité (www.com-saint-martin.fr), à partir de début mai. Les formulaires seront aussi mis à disposition du public au service fiscal.

Il est précisé que les contribuables ayant un arriéré d'impôt pourront régulariser leur situation sans subir de majoration, jusqu'au 31 mai 2016. Au delà de cette date et comme pour tous les autres contribuables, la sanction fiscale sera une majoration de 10% sur le montant à payer.



Le responsable du service fiscal, Horace Cantone, montre le formulaire de déclaration des revenus 2015

Un budget contraint, mais un budget d'action !

Réuni en séance plénière, le jeudi 31 mars 2016, le conseil territorial de Saint-Martin a voté le budget primitif de 2016. Ce budget, qui s'élève à un peu plus de 200M€, a été qualifié de budget d'action par la Présidente Aline Hanson, qui entend bien poursuivre les rénovations engagées en 2015 et mettre en œuvre des projets de proximité dans les quartiers.

Malgré un contexte de crise financière, la collectivité a tenu ses engagements forts envers la population, en 2015, en stabilisant sa fiscalité et en réalisant divers travaux prioritaires. Le budget primitif de 2016 sera lui aussi exercé dans un contexte contraint. Ces contraintes proviennent essentiellement d'une baisse des dotations de l'état, d'une augmentation de la garde de la prestation RSA Socle, du non reversement par l'état des 4.5M€ au titre de la compensation de source des domiciliations fiscales de 2008 et 2009 et du non reversement par l'état de la compensation sur les jeux de 1.8M€ sur les exercices 2008 à 2012. Malgré cet important manque à gagner, la collectivité poursuivra en 2016 une politique ambitieuse,

en menant des réalisations concrètes pour un investissement global de 34,2M€. En rationalisant ses dépenses de fonctionnement, la Collectivité parvient ainsi à dégager un autofinancement de 15 M€ qui servira aux projets d'investissement.

Le budget primitif 2016 a été adopté à la majorité des voix (l'opposition TDG a voté contre, le conseiller Charville s'est abstenu) avec une section d'investissement de 64 801 627, 93€ et une section de fonctionnement de 136 870 433,89€, pour un montant de 201 672 060 €.

Dans ses propos liminaires, la Présidente a précisé que « pour la 2e année consécutive, le résultat du compte administratif de la collectivité est positif, avec une volonté affirmée de maîtriser les dépenses de fonctionnement ». Au regard du budget primitif, la Présidente a indiqué que l'investissement était essentiellement financé par le contrat de développement Etat/COM, les fonds européens et l'emprunt, insistant sur le fait que le taux d'endettement est constante diminution depuis 2014 (62% en 2013 – 47% en 2015).

Ce budget d'investissement prend en compte le contrat de ville signé en décembre dernier, et les actions qui en découlent, ainsi que les doléances des six conseils de quartier. Le contrat de ville prévoit notamment la construction d'un quai de débarquement pour les pêcheurs professionnels à quartier d'Orléans, dans le cadre de la structuration de la filière pêche. Il prévoit aussi la construction d'une nouvelle MJC à Grand Case.

La réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement et la construction de stations d'épuration représentent sont au cœur du budget 2016, tout comme l'amélioration de l'éclairage public et la rénovation des infrastructures sportives.

« Nous avons souhaité répondre en priorité aux besoins quotidiens des administrés, et mettre en place des actions de proximité. Ce budget 2016 est un budget d'action, axé sur la quotidienneté et le cadre de vie, avec la multiplication des réalisations structurales pour la jeunesse, sans oublier les grands défis du territoire, que sont le développement du schéma routier et la réhabilitation des réseaux d'eau et de l'assainissement.», a conclu la Présidente.

La Collectivité procède actuellement au ramassage gratuit des carcasses de véhicules

Voici une occasion à saisir, la collectivité enlève gratuitement les vieilles carcasses de véhicules sur le domaine privé, jusqu'au 31 juillet 2016. Cette initiative du pôle de Développement Durable de la Collectivité s'inscrit dans une démarche environnementale et de protection des populations.

Régulièrement, des carcasses de véhicules hors d'usage (VHU) sont abandonnées ça et là, par des citoyens peu respectueux de l'environnement. Malgré les actions régulières de la collectivité, les carcasses fleurissent et continuent de polluer le paysage, que ce soit sur la voie publique ou dans les lieux privés. La Collectivité de Saint-Martin a donc décidé d'organiser une nouvelle campagne gratuite d'enlèvement des carcasses de véhicules, du 01 avril 2016 jusqu'au 31 juillet 2016.

Durant cette période, la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie de la collectivité Saint-Martin ramassera gratuitement les épaves des propriétaires désireux de se débarrasser de leur véhi-

cule hors d'usage. Attention, car au-delà du 31 juillet 2016, ce service de collecte sera payant et seul le traitement sera pris en charge par la Collectivité. Il sera alors demandé à la population d'amener son véhicule par ses propres moyens au centre de traitement VHU de Grandes Cayes. Profitez de l'occasion !

La collectivité rappelle que l'enlèvement des carcasses de voitures participe à la mise en valeur de nos paysages et permet de lutter efficacement contre les virus de la dengue, du chikungunya et plus récemment du zika, en détruisant les gîtes des larves de moustiques.

Si vous désirez vous débarrasser d'un ou plusieurs véhicules, un numéro de téléphone est à votre disposition : Direction de l'environnement et du cadre de vie / service cadre de vie : 05 90 52 27 30 – madame ISAAC Hélène. En aucun cas, il ne sera procédé à des enlèvements dans les copropriétés et les garages privés. La Collectivité de Saint-Martin vous invite à participer activement à cette campagne d'utilité publique.

Un dépliant d'information sur la filière de recyclage des VHU

La collectivité de Saint-Martin a récemment publié un dépliant d'informations pratiques visant à informer le grand public sur la filière de recyclage des véhicules hors d'usage existante à Saint-Martin. L'objectif de cette communication est de sensibiliser les propriétaires de véhicules hors d'usage au respect de l'environnement, et à la nécessité de ne pas laisser ces carcasses polluer le paysage.

Ce dépliant est disponible dans les différents lieux d'accueil de la collectivité, à la déchèterie, dans les stations-service, les supermarchés, les garages auto, et contrôles techniques.

COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin
Collectivité de Saint-Martin

N'ABANDONNEZ PLUS
Votre **VEHICULE EN FIN DE VIE** dans
la **Nature** !

Le premier acteur de la filière, c'est vous !

Si vous disposez d'un véhicule en fin de vie, confiez-le à un centre agréé pour qu'il soit recyclé !

DEAL
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Meritier et l'Énergie

La Collectivité recense le patrimoine bâti de Saint-Martin

La Présidente Aline Hanson a tenu une conférence de presse, vendredi 11 mars 2016, afin d'informer les administrés du recensement du patrimoine bâti de Saint-Martin. Ce recensement scientifique qui va s'étaler sur 3 mois, jusqu'au 31 mai 2016, va permettre d'identifier, de connaître et de valoriser l'héritage historique et culturel de Saint-Martin.

Ce travail de terrain supervisé par la Directrice des Archives Territoriales, madame Stéphanie Dargaud, a été confié à deux prestataires choisis par la Collectivité dans le cadre d'un marché public. Il s'agit des entreprises Robin-Clerc et Art2, respectivement représentées par mesdames Michèle Robin-Clerc, architecte urbaniste expert, et Elisabeth Dandel, historienne de l'art, spécialiste de l'inventaire culturel. La prospection aura lieu sur l'ensemble du territoire, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, sur le littoral et les mornes et dans tous les quartiers et lieux-dits de Saint-Martin.

La Collectivité a souhaité associer les conseils de quartier à cette démarche scientifique. Ainsi, ils ont pour rôle de faciliter la prospection sur le terrain, en informant les habitants de leurs quartiers.

Dans un premier temps, c'est le secteur de Marigot qui sera recensé. Les bâtiments pourront faire l'objet de photographies, de mesures et relevés d'architectes.



A terme, l'objectif de ce recensement pour la collectivité est de mieux connaître son territoire pour pouvoir ensuite mettre en œuvre sa politique culturelle de conservation et de valorisation. Cette démarche scientifique permettra de mieux appréhender les éléments qui composent notre richesse patrimoniale et de guider l'action publique.

La Présidente Aline Hanson remercie les conseils de quartier qui se sont immédiatement associés au projet et invite la population à faire un bon accueil aux recenseurs qui parcourent le territoire jusqu'à la fin du mois de mai 2016.

Les éléments patrimoniaux concernés par ce recensement

- Les murets en pierre sèche
- Les cases
- Les maisons dites « bourgeoises »
- Les anciennes plantations ou exploitations agricoles industrielles
- Les puits
- Les églises
- Les bâtiments publics
- Les cimetières et tombes privées
- Les ensembles à vocation touristique
- Les anciennes fortifications ou systèmes de défense
- Les salines
- Les ruelles ou aménagements urbains caractéristiques de Saint-Martin

CONTRAT DE VILLE : l'appel à projets est lancé



Le comité restreint chargé de la mise en œuvre du contrat de ville de Saint-Martin pour la période 2015-2020, s'est réuni en collectivité le 29 février 2016, sous la houlette de la Présidente Aline Hanson et de la Préfète Anne Laubies, représentants respectivement la Collectivité et l'état, et des membres représentatifs des institutions partenaires, l'ARS, la CGSS, la CAF, l'éducation nationale, la SIG, et la caisse des dépôts et consignations.

Cette réunion de travail a eu pour objet de préciser la méthode de mise en action du contrat de ville dans les deux quartiers prioritaires de Sandy Ground et Quartier d'Orléans. Sur les 140 actions de terrain définies dans le contrat de ville, 27 ont été priorisées pour l'année 2016. Les premières actions seront initiées courant avril 2016. Et c'est par le biais des associations du territoire que ces actions seront réalisées, dans le cadre d'un appel à projets qui vient d'être officiellement lancé par la collectivité et la pré-

fecture sur leur site Internet respectif.

Les domaines d'action du contrat de ville sont la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie, la prévention de la délinquance, la protection de l'environnement, avec une priorité dédiée à l'insertion et l'emploi. En fonction de ces thématiques, les associations ont un délai d'un mois à compter du 1er mars, pour se positionner et proposer des projets.

En parallèle, les institutions travaillent sur un projet de décentralisation des services administratifs au cœur des quartiers prioritaires. Ainsi, des permanences de la CAF et de la CGSS, et des services de la Collectivité et de la préfecture, seront tenues dans les Maisons de services publics, avec l'objectif de faciliter l'accès aux services publics pour la population, tout en créant du lien social et en améliorant la qualité de vie des habitants. Ce dispositif sera opérationnel courant 2016.

Afin de pouvoir répondre efficacement aux besoins des deux quartiers prioritaires, les associations auront également besoin de se professionnaliser. Le contrat de ville permettra notamment aux jeunes en contrat aidé qui évoluent au sein de ces associations de suivre des formations qualifiantes.

LA SEMAINE DU HANDICAP : Une belle implication de tous les acteurs

Inaugurée le lundi 7 mars à la médiathèque territoriale, la semaine du Handicap 2016 a été l'occasion pour les organisateurs de mettre en lumière l'action des associations sur le terrain, l'implication des institutions locales, tout en pointant du doigt les besoins urgents dans la prise en charge. Sous le thème « Donner un cap à mon Handicap », la semaine a été riche en événements, avec notamment l'inauguration, samedi 12 mars, des panneaux du Lions Club sur les places de parking réservées aux personnes handicapées.

Lors de la cérémonie inaugurale, la vice-présidente Ramona Connor, en charge du pôle Solidarité et Familles de la Collectivité de Saint-Martin, a rappelé les enjeux locaux, et fait le point sur les avancées notables du territoire dans la prise en charge du handicap.

La vice-présidente a, en outre, indiqué que la CAF suivait environ 400 dos-

siers de personnes porteuses d'un handicap, sachant que la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) avait été très



active en 2015, en statuant sur 1130 décisions en faveur des personnes handicapées du territoire dans le cadre de l'accès à des établissements spécialisés, la délivrance de cartes de priorité, ou de diverses compensations.

Sur le traitement des dossiers, la vice-présidente a évoqué la question des délais d'instruction des dossiers des publics handicapés, qui ont été considérablement réduits ces derniers mois. « Ils sont d'un mois et demi en moyenne alors que l'on observe des délais de 6 à 8 mois dans d'autres départements », a précisé Ramona Connor.

En fin de semaine, la vice-présidente a participé à l'inauguration des premiers panneaux de sensibilisation au respect des personnes, installés par le Lions Club sur les places de parking réservées aux personnes handicapées. Une initiative largement saluée par la collectivité qui encourage la population à respecter les emplacements réservés.



La collectivité s'engage pour le très haut débit à Saint-Martin

Le vice-président Wendel Cocks, en charge du développement économique du territoire, s'est rendu à Paris, début avril, dans le cadre de la mission Très Haut Débit qui concerne de nombreuses collectivités dont celle de Saint-Martin, qui a défini le 25 juin 2015 par un vote du conseil territorial, son Schéma Directeur territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

Ce déplacement de trois jours, du 04 au 06 avril 2016, a débuté par un rendez-vous à la Maison de Saint-Martin à Paris, entre le vice-président Cocks, qui était assisté de Jean-Pierre Razin, directeur du numérique, et de mesdames Junisa Gumbs et Rudya Lake de l'Antenne de Paris, et l'équipe du Cabinet Expert TACTIS, assistant à maîtrise d'ouvrage, venu restituer les décisions de la Mission Très Haut Débit. Grâce à la demande d'une subvention au Fonds National pour la Société Numérique (FSN) dans le cadre du plan France Très Haut Débit, la collectivité de Saint-Martin compte démocratiser l'accès au numérique sur le territoire.

Les 5 et 6 avril 2016, le vice-président Cocks a assisté au colloque « Territoires et réseaux d'initiatives publiques » (TRIP) organisé par l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA). L'AVICCA est un organisme fédérateur indépendant qui regroupe 243 structures de tous niveaux d'implication territoriale, son objectif étant de mutualiser les expériences et de peser sur le contexte national.

La collectivité de Saint-Martin a également pris part aux ateliers de travail spécifiques, notamment celui consacré à l'adoption de l'Appel à projet « Continuité territoriale numérique dans les Outre-mer », qui sera définitivement validé après l'avis de la commission européenne aux affaires numériques.

La participation au colloque de printemps où l'allo-



cution d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, était très attendue, a conclu ce déplacement à Paris. Le ministre a présenté de nouvelles mesures législatives sur l'aménagement numérique, sans omettre de rappeler que « tous les engagements de déploiement des opérateurs privés doivent être concrétisés dans le cadre de conventions signées entre les collectivités territoriales, les opérateurs et l'État ».

Malgré un contexte budgétaire contraint, la Collectivité de Saint-Martin est déterminée à poursuivre sa feuille de route pour un aménagement numérique évolutif sur son territoire. En participant à ces

rencontres, la Collectivité a pu échanger de précieuses informations dans un domaine aussi complexe qu'évolutif. Le vice-président a profité de ces échanges pour solliciter des mesures d'accompagnement complémentaires pour l'aménagement numérique de Saint Martin.

Rappelons que l'état a déjà engagé 2,2 milliards d'euros dans le Plan France Très Haut Débit, un plan qui a déjà reçu 97 demandes de subvention, dont celle de la Collectivité de Saint-Martin. A l'heure actuelle, seuls 46,2% des foyers et locaux d'entreprises sont couverts par le très haut débit numérique, avec un débit supérieur à 30 Mbit/s en réception.

RÉUNION QUADRIPARTITE À PHILIPSBURG

La coopération transfrontalière au cœur des préoccupations

La Présidente Aline Hanson s'est rendue à Philipsburg, mercredi 06 avril 2016, avec ses équipes, dans l'objectif de participer à la réunion de concertation quadripartite organisées entre les Pays-Bas, l'état Français, la collectivité de Saint-Martin et le gouvernement de Sint Maarten.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, la coopération policière et militaire, le contrôle des frontières maritimes dans les domaines aéroportuaire, des douanes, des gardes-côtes et de l'immigration, ainsi que la coopération binationale dans le secteur de l'éducation, de la santé et du social, ont été discutés lors de cette rencontre officielle au Government Building.

« C'est précisément parce que nous avons une frontière ouverte, que nous devons imaginer ensemble des solutions de coopération gagnant-gagnant, allant dans le sens des intérêts des deux gouvernements locaux et respectueuses des cadres nationaux de chacun », a déclaré la Présidente Aline Hanson lors de son propos introductif.



« Tenons tête à la maladie d'Alzheimer », une conférence très instructive



La Collectivité de Saint-Martin – Pôle Solidarité et Familles – a organisé son 2e colloque annuel sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, mercredi 13 avril 2016, à la Maison des Entreprises à Concordia. Le thème retenu cette année était « Tenons tête à la ma-

ladie d'Alzheimer ! » « **Standing firm against Alzheimer's disease** ». Il a interpellé une centaine de personnes venues se renseigner sur la maladie et la prise en charge proposée localement.

C'est avec le soutien précieux de ses partenaires, l'ARS, CGSS, Alzheimer

France Guadeloupe, Sint Maarten Alzheimer Foundation, Rotaract et l'APAJH Guadeloupe, que la collectivité de Saint-Martin a ouvert le débat sur les grandes thématiques autour de la maladie d'Alzheimer.

Après le mot de bienvenue de la vice-présidente Ramona Connor, qui a rappelé les actions engagées par le pôle Solidarité & Familles qu'elle préside, dans le domaine de la prise en charge des malades, le docteur Lazare Noubou, médecin coordonnateur de Bethany Home, est venu au micro pour expliquer les bouleversements familiaux lorsqu'une personne est diagnostiquée. Les questions liées aux dispositions patrimoniales : Tutelle, curatelle, mandat de protection juridique, a également été traitée. Le docteur Raymond Jessurun, secrétaire de la fondation Alzheimer Sint Maarten, est lui aussi intervenu sur le thème « **Dementia needs action now !** ».

Par cette initiative, la collectivité de Saint-Martin et ses partenaires ont souhaité informer le public sur les maladies neurodégénératives et le sensibiliser à une meilleure prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Une initiative plus que nécessaire, lorsqu'on sait qu'une centaine de malades d'Alzheimer a été diagnostiquée sur le territoire.

Réunion tripartite sur le projet de station de traitement des eaux usées à Cole Bay

Plusieurs réunions de travail sont actuellement programmées entre la collectivité de Saint-Martin, la représentation de l'état français et le gouvernement de Sint Maarten, dans le cadre de la coopération transfrontalière et régionale. Après une réunion de travail sur le thème des affaires maritimes, mercredi 02 mars 2016 au gouvernement building à Philipsburg, c'est en collectivité que la Présidente Aline Hanson a reçu, le 07 mars dernier, son homologue de Sint Maarten, le 1er ministre William Marlin et la préfète Anne Laubies et ses techniciens.

Le but de cette rencontre tripartite était de définir les contours du projet de construction d'une Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) dans le secteur de Cole Bay, dans le cadre du programme de coopération européen transfrontalier Saint-Martin-Sint Maarten.

Comme l'a mentionné la Présidente Aline Hanson en préambule, la réalisation d'une station de traitement des eaux usées dans le secteur de Cole Bay est un projet phare du premier programme de coopération transfrontalier européen. « En traitant 50% des eaux usées de la partie hollandaise et 50% de la partie française, cette station va permettre de stopper les rejets d'effluents dans le lagon de Simpson, en traitant 18 000 équivalents habitants. Notre objectif est que cette réalisation serve l'intérêt général de la population des deux côtés de l'île », a indiqué la Présidente.



Le 1er ministre William Marlin a présenté aux autorités françaises les grandes lignes d'un projet de station qui consiste à créer une île artificielle sur le lagon de Simpson sur laquelle serait construit l'ouvrage. Représentant l'autorité de gestion, la préfète Anne Laubies a pris acte de cette proposition inédite, qui nécessite désormais d'être précisée et chiffrée, afin que la commission européenne puisse statuer sur la pertinence et la faisabilité du projet. Car si cette réalisation se fait sur le sol de Sint Maarten, l'autorité européenne reste en effet décisionnaire pour l'attribution des fonds FEDER

et l'application des directives européennes qui en découlent.

Une prochaine réunion de travail tripartite entre la Collectivité, l'état et la partie hollandaise permettra d'avoir une idée plus précise de cette réalisation commune, à charge pour le gouvernement de Sint Maarten de présenter un projet abouti et chiffré, dans le respect des règles du FEDER. C'est ce projet conjointement défini qui pourra alors être soumis à Bruxelles pour validation, d'ici la fin du mois d'avril 2016.

25 enseignants formés au tourisme pour enseigner dans les collèges

La Présidente du conseil territorial, Aline Hanson, la Présidente de l'Office de Tourisme, Jeanne Vanterpool-Rogers et le chef de l'Education, Michel Sanz, ont officiellement lancé la formation « Enseigner le tourisme à Saint-Martin », lors d'une cérémonie, qui s'est tenue à l'hôtel de la collectivité, le mardi 12 avril 2016. 25 enseignants suivent actuellement cette formation, qui leur permettra, dès la rentrée 2016, de rejoindre l'équipe enseignante qui initie les collégiens de Saint-Martin au tourisme.

C'est par la signature en mai 2013 d'une convention tripartite entre la collectivité de Saint-Martin, l'Office de tourisme et l'Education Nationale, que l'enseignement du tourisme a été instauré à Saint-Martin. Après une période d'expérimentation de 6 mois, la matière a été dispensée dans les trois collèges de l'île dès la rentrée 2014 ; une initiative que le Rectorat a immédiatement



trice des Archives Territoriales et du Patrimoine, madame Stéphanie Dargaud, et de Christophe Henocq chargé des activités pédagogiques et du patrimoine.

L'après-midi, les enseignants, devenus de véritables touristes, se sont laissés guider par Monsieur Frank Chance, chauffeur et guide touristique incontournable. Un circuit surprenant les a menés dans le berceau de verdure qu'est Colombier à la découverte de l'arrow-root présenté par les jolies dames en robes traditionnelles de l'association Nature Valley of Colombier, et du guava-berry chez la passionnée Consi qui les a accueillis avec de succulents journey cakes.

La ferme aux papillons, le village de Grand-Case et ses secrets d'antan et la galerie de l'artiste peintre Ruby Bute n'ont pas manqué d'émerveiller à leur tour. Le trajet a été ponctué par les intrusions très applaudies des poètes Sonia Fleming et Raymond Helligar.

La conclusion de cet itinéraire particulier s'est faite à l'Office de Tourisme où Malaïka Maxwell a ému les participants en interprétant a cappella l'hymne de Saint-Martin «O sweet Saint-Martin's land », sous les regards chaleureux de la directrice et de l'ensemble du personnel de l'Office de tourisme.

La formation se poursuivra le jeudi 21 avril à l'hôtel 5 étoiles Belmond La Sanna, avec un module intitulé «Tourisme et Economie » présenté en grande partie par Monsieur Philippe Thévenet. Elle s'est achevée, vendredi 22 avril, par un module « Tourisme et Environnement », présenté par Romain Renoux directeur adjoint de la Réserve Naturelle, et Stéphanie Mazurier, capitaine du catamaran Scoobi Too, qui a conduit les stagiaires au cœur de la Réserve Naturelle, sur les îlets de Tintamare et Pinel.

A l'heure du bilan, la Présidente Aline Hanson, Michel Sanz et Jeanne Rogers Vanterpool, ont salué l'engagement des 25 enseignants et remercié chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués dans ce beau projet en faveur de la jeunesse du territoire, de Saint-Martin et de sa culture.

Le représentant du recteur a proposé aux enseignants de mener une expérimentation plus large, pour que la formation tourisme soit pérennisée à tous les établissements scolaires de Saint-Martin d'ici la rentrée 2017.



déclinée en Guadeloupe, où l'enseignement du tourisme a été mis au programme des écoles primaires.

A Saint-Martin, le tourisme est inscrit au programme du collège, et ce sont environ 150 élèves qui ont suivi les cours de tourisme depuis la rentrée de septembre 2014. Les cours sont théoriques et régulièrement enrichis par la présence d'intervenants extérieurs, mais aussi pratiques avec un enseignement in situ dans les sites touristiques stratégiques du territoire.

L'engouement pour l'enseignement du tourisme a été tel que 25 enseignants ont fait part de leur souhait de rejoindre l'équipe éducative afin de pouvoir à leur tour enseigner le tourisme dans leur établissement. Soucieux de répondre favorablement à cette demande, l'éducation nationale et ses deux partenaires, la collectivité et l'Office de tourisme de Saint-Martin, ont initié une formation intitulée « Enseigner le tourisme à Saint-Martin » destinée à ces 25 enseignants.

Au lancement de la formation, mardi 12 avril, la Présidente Aline Hanson a salué ce partenariat fructueux en faveur des enfants du territoire, avec un mot particulier pour tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet. Elle a remercié les enseignants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de cette initiative de la Collectivité et de ses partenaires. La convention cadre devant être renouvelée prochainement, la Présidente a réitéré son souhait de voir l'enseignement du tourisme inclus à la carte de formation des lycées.

Le chef de l'Education Michel Sanz a de son côté salué l'implication des enseignants et assuré la Présidente qu'une réflexion serait menée au sein du Rectorat afin de mesurer les besoins et pourquoi pas d'étendre l'enseignement du tourisme à d'autres niveaux de classes.

Sous l'égide des artisans de la première heure de ce projet, mesdames Evelyne Fleming, chargée de mission auprès du représentant du recteur et Stéphanie Bessière, directrice du tourisme à la collectivité, et messieurs Medhi Boucard, directeur de l'Education à la collectivité et Grégoire Dumel, responsable régional à l'Office du tourisme, la formation a débuté par un premier module intitulé « Tourisme et histoire ». Elle s'est poursuivie avec un module « Tourisme et Patrimoine », le mercredi 13 avril, avec l'intervention de la direc-

La collectivité investit 5 millions d'euros dans la rénovation de ses infrastructures sportives

C'est avec l'aide du plan de développement Etat/COM que la Collectivité de Saint-Martin finance actuellement la remise aux normes des structures sportives du territoire, soit 5 M€ financés à 50% par des fonds Collectivité et à 50% par des fonds de l'état.

La Présidente Aline Hanson et son exécutif ont décidé d'investir une somme considérable, 5M€, dans la rénovation complète des infrastructures sportives du territoire. Depuis de nombreuses années, ces infrastructures avaient cruellement besoin d'un coup de neuf, et c'est pour la jeunesse saint-martinoise, que la Présidente et l'élu chargé des Sports, Alain Gros-Désormeaux, ont mis sur pied ce plan de rénovation sans précédent.

Ce programme ambitieux, qui doit être bouclé à la fin de l'année 2016, comprend la rénovation des plateaux sportifs situés au sein des quartiers, la remise aux normes des stades sportifs et la réfection de la salle Omnisports de Galisbay qui accueille traditionnellement les scolaires et les associations pour leurs activités hebdomadaires. Un plan de financement supplémentaire de 700 000€ a été voté par le conseil exécutif pour la rénovation de l'éclairage public sur les stades et les plateaux sportifs. Par ce vaste programme, l'objectif de la collectivité est d'offrir aux scolaires et plus largement aux enfants de l'île des infrastructures sportives accueillantes, équipées et surtout sécurisées.

Ce vaste chantier a débuté fin 2014 avec la rénovation du plateau sportif de Sandy Ground qui a été



Le conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux, le DGA du pôle de développement Humain, Thierry Gombs, Priscilla Bade, chef du service Jeunesse & Sports, Charles-Henri Palvair, directeur de la Jeunesse, du sport, de la culture et de la vie associative.

inauguré en août 2015. Actuellement, les plateaux de Concordia, Spring Orléans et Cul de Sac sont en travaux pour une livraison des chantiers courant mai 2016, pour un montant de 650 000€. Ces plateaux comporteront de terrains de jeux collectifs (basket, handball, volleyball, mini-foot), avec pour ce qui concerne le plateau de Concordia, un boulodrome de 6 terrains dans le but de favoriser les échanges inter-générationnels. La rénovation des plateaux de Friar's Bay et de La Savane est également au programme.

Le stade Louis Vanterpool de Marigot se verra équipé d'un plateau sportif couvert, le tout pour un investissement de 2M€. Les travaux s'étaleront sur 6 mois, ils débuteront en mai 2016.

Le stade Thelbert Carti de Quartier d'Orléans se verra doté d'un revêtement de sol synthétique, pour un montant de 1.8 M€ (fin des travaux : décembre 2016). Le stade Albéric Richards de Sandy Ground sera lui aussi rénové, les travaux vont bientôt débuter

pour s'achever en décembre 2016.

La salle Omnisports de Galisbay a été entièrement repensée avec des installations aux normes en vigueur, pour un investissement global de 550 000€. Le chantier sera livré en mai 2016. Un espace « Beach » a été conçu près de la salle Omnisports pouvant accueillir plusieurs disciplines sportives, le beach-foot, rugby, tennis et volleyball et les sports nautiques, avec un espace de stockage dédié pour le matériel de voile, les paddles et stand-up.

Fin 2016, la collectivité de Saint-Martin aura finalisé la majeure partie de son programme de rénovation des infrastructures sportives. Ces lieux d'activités destinés à la jeunesse seront alors opérationnels et ouverts au public et aux établissements scolaires. Cette action majeure de la mandature Aline Hanson sera alors concrétisée, pour la plus grande satisfaction de la jeunesse du territoire.

2) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS

René-Jean Duret représente la collectivité à la session plénière du Conseil maritime Ultramarin

Le conseiller territorial René-Jean Duret s'est rendu, le 08 mars 2016 en Martinique, où il a représenté la Présidente Aline Hanson à la première session plénière du conseil maritime ultramarin du bassin des Antilles.

Le conseiller territorial René-Jean Duret était accompagné de la directrice de la CCI de Saint-Martin, Maggy Gombs, et de Marc Roncuzzi, représentant le directeur de la Réserve Naturelle. Le conseiller territorial est intervenu en préambule de cette première session - qui avait pour ordre du jour l'installation dudit conseil - afin de présenter la collectivité de Saint-Martin et ses enjeux maritimes ; il a en outre fait un point sur les compétences de la collectivité, la délimitation des eaux territoriales et rappelé le potentiel maritime et touristique du territoire, sans oublier de mentionner les principaux projets de développement liés à la mer : l'extension du port de Galisbay, l'aménagement touristique et maritime de la baie de Marigot et la création de

l'Institut Caribéen de la biodiversité en partenariat avec la Réserve Naturelle de Saint-Martin.

Ce conseil maritime ultramarin des Antilles a permis d'installer les trois commissions de travail : la commission permanente, la commission du document stratégique de bassin et le conseil scientifique et économique, et voté le règlement intérieur. Parmi les grandes orientations de la stratégie de bassin, la protection de l'environnement, la prévention des risques, la gestion du trait de côte, la connaissance la recherche et l'innovation et le développement durable de l'économie liée à la mer, sont les axes majeurs de travail.

Le préfet de la région Guadeloupe, Jacques Billant, a clôturé cette première séance plénière. La prochaine session du CMU devrait se tenir au mois de septembre ou d'octobre 2016, à Saint-Martin cette fois.

Pour rappel, le conseil maritime ultramarin a été créé par un décret du 13 mai 2014, de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010. Chaque bassin ultra-marin

est désormais doté d'un conseil maritime. Composé de membres titulaires et suppléants de l'état, des collectivités locales, des entreprises

du bassin, des organisations syndicales, des associations et personnalités qualifiées, le conseil maritime émet des recommandations sur tous les sujets relevant de la mer et du littoral. Les préfets de Guadeloupe et de Martinique coprésident ce conseil, dont la préfète déléguée aux collectivités de Saint-Martin et St Barthélemy est la vice-présidente.



Saint-Martin à la Foire de Paris !

La Collectivité de Saint-Martin participera, du 29 avril au 08 mai 2016, à la Foire de Paris. C'est une première pour notre institution, qui fera la promotion du territoire, avec ses partenaires l'Office de Tourisme de Saint-Martin et la CCISM.

Située sur le Parc des Expositions, porte de Versailles, la Foire de Paris est un rendez-vous incontournable de la culture et du savoir-faire français. Pour la première fois, la Collectivité de Saint-Martin aura son propre stand et pourra mettre en valeur les atouts de l'île autour de trois axes principaux. Les atouts touristiques tout d'abord, avec la promotion de la destination qui sera réalisée par l'Office de tourisme et agrémentée d'un jeu concours avec à la clé un voyage à Saint-Martin à gagner.

Un espace commercial et artisanal sera réservé aux commerçants et aux artisans de Saint-Martin qui auront fait le déplacement pour promouvoir leurs produits.

Durant les dix jours de Foire, des animations rythmeront la vie du stand de Saint-Martin, en partenariat avec la Maison de Saint-Martin à Paris, qui chapeaute la participation de Saint-Martin à la Foire de Paris. L'animation musicale du stand sera assurée par la chanteuse saint-martinoise

Lydia Lawrence, et des dégustations de produits locaux, tartes coco, bush tea, Journey Cakes et Guavaberry punch viendront titiller les papilles des visiteurs afin de leur faire découvrir les traditions culinaires de la Friendly island. Les artistes saint-martinois Gunslingers et Beaulogne Combo participeront au festival Tropicque en fête pour mettre en lumière l'île de Saint-Martin.

Par cette initiative, la collectivité de Saint-Mar-

tin a décidé de mettre en valeur l'identité saint-martinoise dans l'Hexagone, et promouvoir le tourisme, la culture et les musiciens locaux dans l'objectif de générer de l'intérêt en Métropole pour la destination. L'aspect économique a également été pris en compte en partenariat avec CCISM, en faisant participer des entreprises locales et en leur permettant d'exploiter le potentiel économique unique de la Foire de Paris.

FESTIVAL TROPICQUES EN FÊTE

FESTIVAL TROPICQUES EN FÊTE ET SES ESCALES

★ NOCTURNE ★
★ VENDREDI 6 MAI ★
20h - 22h
ANTHONY DREY,
EMILIE MARIELE, EUGENIE P,
JIM BAMA, JONATHAN,
LAURA BEAUDI, LORENZ,
LUDVINE RICHOUY,
LYNNISHA, MARYVON, NESLY,
TALINA, TINA LY, YOAN

VENDREDI 29 AVRIL
19h LES PAT JAUNE
132445 SHOW TAHITI HUI
144300 LES PAT JAUNE
144300 LES PAT JAUNE
16415 MAURANE VOYER
18h G AND K BARBER
FUSION

SAMEDI 30 AVRIL
19h LES SMALLERZ
123445 HESMARR
144300 LES PAT JAUNE
16415 SHOW TAHITI HUI
18h BRASS & LES
DANS LES ESCALES

DIMANCHE 1 MAI
19h SHOW TAHITI HUI
123445 KA PRATERITE
18h PO KA
144300 TROPIC
16415 LES PAT JAUNE
18h DORNDON

LUNDI 2 MAI
19h ASPÈGE
123445 LES PAT JAUNE
144300 NODIWA BÈLE
18h DRANE
A FELIX PASTEL
16415 BEAULOIGNE COMBO
18h DEPIRE DES CRÉATEURS

MARDI 3 MAI
19h LES ESCALES
123445 LINA LAFRÈRE
144300 BIRIBORI & L&D
16415 LES PAT JAUNE
18h NOCTURNE
20h30 - 22h
LA NUIT DU CARNIVAL TROPICAL

MERCREDI 4 MAI
19h SORCÈRE ET S&P BOORE
CROCOLES
19h MAÏDI ET KÈRA B ERD DZIL
123445 LES PAT JAUNE
144300 KA PRATERITE
18h PO KA
16415 JORDAN
18h DEPIRE DES CRÉATEURS

JEUDI 5 MAI
19h RAZA INKA
123445 VANNY JORDAN
144300 DANIELS ET LÉGENDES
D'ÉQUATEUR
16415 WILLY WILLIAM,
MAKASY
AXEL TONY
18h SPECIAL BOLIVIE

VENDREDI 6 MAI
19h MELODEEK
123445 KA PRATERITE
144300 ASPÈGE
16415 VALÉRIE LOURIN
★ NOCTURNE ★
20h - 22h
ESCAPE KASSAV

SAMEDI 7 MAI
19h KA PRATERITE
123445 ASPÈGE
144300 LAVANNA
18h ESCAPE TABU
16415 DEPIRE DES CRÉATEURS
18h DANIELS

DIMANCHE 8 MAI
19h MITCH
123445 NANCY JABIELLO
18h PUNDO
144300 BIRIBORI & L&D
16415 MARIANNE BALADE,
JEREMY DIAL, REAL
CÉSARIE, JEFFY ANS
18h LES CRÉATEURS
COFFEE CHOR &
PÉRICHO

FISH DAY, dimanche 08 mai 2016, à Cul de Sac !

La collectivité de Saint-Martin a le plaisir d'inviter la population à son célèbre FISH DAY, dimanche 08 mai, de 10h à 22h à Cul de Sac - site de l'embarcadère de Pinel.

La fête du poisson est un rendez-vous annuel incontournable à Saint-Martin. Pour la 14e année consécutive, la Collectivité de Saint-Martin propose aux habitants de l'île et aux visiteurs de passer une journée de détente et de fun sur le thème du poisson.

Fort d'un succès jamais démenti, le FISH DAY est un événement très attendu par le public. On y vient de loin pour saluer le travail des pêcheurs, se restaurer des produits de la pêche et profiter de l'ambiance sans pareil du FISH DAY, avec ses activités de loisir et son podium musical. Concocté par la collectivité, le programme de cette 14e édition promet de belles surprises. Les animations dédiées à la jeunesse débiteront à 11 heures, après la messe œcuménique et l'hommage traditionnel aux marins pêcheurs. Activités

ludiques et animations diverses, sur terre comme en mer (jeux, partie de pêche, kayak, paddle, et courses sur l'eau), les petits comme les grands pourront s'en donner à cœur joie.

Les fans de musique ne seront pas en reste, ils n'auront que l'embaras du choix avec une scène musicale éclectique animée par des artistes locaux et internationaux qui se produiront de 16 heures à 22 heures.

Le FISH DAY, c'est une fête multi-générationnelle, elle s'adresse aux enfants de 7 à 77 ans ! La culture, les traditions, les mets culinaires et la musique sont à l'honneur pour faire plaisir à toute la famille.

Comme chaque année, la Collectivité mettra à disposition des navettes gratuites, entre le parking de Hope Estate et l'embarcadère de Cul de Sac, afin de permettre aux nombreux visiteurs d'accéder facilement au site. Le FISH DAY sera entièrement sécurisé, avec un contrôle à l'entrée et un service d'ordre tout au long de la journée.

Venez en famille ou entre amis, faire la fête en toute tranquillité au FISH DAY !

La collectivité de Saint-Martin et ses partenaires vous attendent nombreux, dimanche 08 mai 2016, à Cul de Sac. Food, Fun, Music and Culture, come and enjoy !



Ne manquez pas le Meeting international d'athlétisme de Saint-Martin !

La date du grand meeting international d'athlétisme de Saint-Martin approche ! La Collectivité de Saint-Martin et le club d'athlétisme Speedy Plus vous promettent cette année encore du grand spectacle, samedi 7 mai 2016, sur le stade Albéric Richards de Sandy Ground.

Des athlètes internationaux, des champions du monde et des médaillés olympiques feront le déplacement à Saint-Martin pour disputer les épreuves internationales.

Le meeting se déroulera de 9 heures à 19 heures. En première partie de journée (9h-11h), le public pourra assister aux compétitions des scolaires de Saint-Martin et Sint Maarten. Ces premières épreuves seront suivies de la compétition des équipes régionales Junior (poussins, benjamins, minimes et cadets), de 11h à 16h.

La deuxième partie du programme sera entièrement consacrée aux épreuves internationales, de 16h à 19h, avec cette année encore une affiche haute en couleur et des athlètes de très haut niveau. Les courses internationales, longueur Homme et Femme, 110 mètres haies, 400 mètres, ou encore 100 mètres Handisport, le public va pouvoir admirer les athlètes à l'œuvre.

La présence de l'Américaine Deedee Trotter, médaillée olympique, de Marie Gayot (FR) championne de France sur 400m, de Libania Grenot



Le 29 mars 2016, le vice-président Wendel Cocks et Calvin Bryan, président du club Speedy Plus ont annoncé l'événement aux journalistes dans le cadre d'une conférence de presse organisée à l'hôtel de la Collectivité. Ici avec Thierry Gombs, DGA du Pôle de Développement Humain.

(Italie) championne d'Europe sur 400m, de Wilhem Belocian, recordman et champion du monde Junior, et aussi du jeune Hughes Zarnel (Anguilla), qui court dans l'équipe d'Usain Bolt, devrait créer un bel engouement auprès du public, avec des prestations prometteuses sur la piste de Sandy Ground. De nombreux pays seront représentés, dont les grandes nations de l'athlétisme : le Kenya, le Nigéria, la Jamaïque, USA, et aussi l'Italie, la Turquie et les îles de la Caraïbes.

La Collectivité de Saint-Martin et Speedy Plus vous attendent nombreux pour venir applaudir les

athlètes du monde entier qui s'aligneront sur les starting-blocks.

Une tombola vous permettra de gagner de nombreux lots, avec en premier prix, un billet d'avion aller-retour SXM-Paris, mais aussi des billets pour la République Dominicaine et Porto Rico et de beaux cadeaux en perspective !

L'entrée est à 10€. A vos marques, prêt, partez ! Ne manquez pas le Meeting International d'Athlétisme de Saint-Martin, samedi 07 mai, sur le stade Albéric Richards.

Le conseiller Louis Fleming à St Kitts pour la coopération régionale

Marigot, le lundi 25 avril 2016 : Le conseiller territorial en charge de la coopération régionale, monsieur Louis Fleming, s'est rendu sur l'île voisine de St Kitts, le jeudi 21 avril 2016, où s'est tenue la 4e réunion de la table ronde sur le développement des territoires de la Caraïbe.

Cette rencontre était organisée par la Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), qui est l'une des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, dont la Collectivité de Saint-Martin est un membre associé depuis 2015.

Le conseiller Louis Fleming, qui était accompagné de monsieur Alex Richards, directeur des Affaires européennes et de l'action extérieure, a pris part aux travaux de réflexion menés par le Comité pour le Développement de la Caraïbe et de la Coopération (CDCC). L'objectif de cette réunion de travail était de pointer les différentes problématiques de développement au sein de la Caraïbe et d'élaborer des propositions pour en sortir.

Plusieurs thèmes ont été abordés, à l'instar du fort endettement des territoires de la région, essentiellement du aux chocs économiques extérieurs et à la faible performance des exportations, ainsi qu'aux catastrophes naturelles qui ont frappé la zone entre 2000 et 2014 entraînant des dommages évalués à 30 Milliards de dollars. Parallèlement, les économies des territoires n'ont eu qu'un accès très limité aux financements extérieurs concédés au titre de l'Aide Publique au Développement, en déclin dans la région depuis 2000 ; le vieillissement de la population a également été au cœur des discussions, un aspect qu'il faudra prendre en compte alors que les +65 ans seront 2 fois plus nombreux en 2040.

Fort de ces échanges, le Comité pour le Développement de la Caraïbe et de la Coopération va poursuivre ses objectifs à travers la promotion et le renfor-



cement de la coopération économique et sociale entre les états de la Caraïbe et de l'Amérique latine, l'échange d'informations et d'expériences entre ses membres et la promotion des stratégies économiques et sociales entre les pays membres et les pays tiers.

En conclusion, monsieur Antonio Prado, Secrétaire Général Adjoint de la CEPALC, a rappelé que le défi pour la Caraïbe était d'identifier les moyens d'un développement qui mettrait l'accent sur la stabilité macroéconomique, la croissance, l'équité et la durabilité environnementale. « C'est le seul moyen de construire un rempart contre les chocs extérieurs et garantir la protection nécessaire à tous ceux qui sont les plus vulnérables », a-t-il conclu. Une position soutenue par la collectivité de Saint-Martin.

Le RSMA, un atout pour les jeunes Saint-Martinois



Le général De Revel En visite dans l'archipel Guadeloupéen, le Général de Revel, en charge du Service Militaire Adapté national, a effectué un déplacement à Saint-Martin, lundi 14 mars 2016, où il a été reçu par la Présidente Aline Hanson.

Cette rencontre, réalisée en présence du DGA du pôle de développement Humain de la collectivité, Thierry Gombs, et de Corine Pineau responsable du service Accueil, Information Orientation, a été l'occasion de faire le point sur la convention objectif 100, signée en 2014 entre la collectivité de Saint-Martin et le RSMA de Guadeloupe.

En 2015, l'objectif de 100 jeunes saint-martinois formés a été atteint sur les 1000 bénéficiaires que compte le RSMA de Guadeloupe (6000 sur tout l'outre-mer).

Après 12 mois de formation, les lauréats ressortent avec le permis de conduire, un certificat d'aptitude, et des règles de savoir vivre essentielles dans le monde du travail.

Si le recrutement au sein du RSMA est un vrai succès laissant ainsi transparaître les fortes attentes de la jeunesse locale, l'insertion des diplômés après un an de formation reste une préoccupation centrale pour la collectivité.

La collectivité utilise notamment le dispositif Lend a Hand qu'elle a instauré avec l'aide des entreprises locales, en juillet août, pour permettre aux jeunes formés du RSMA de se familiariser avec le monde du travail. Si certains jeunes ont pu accéder à un CDI après leur première insertion en entreprise, ils sont encore trop peu nombreux à trouver un emploi pérenne (9 contrats en 2015 seulement).

La Présidente a fait part de ces problématiques au général De Revel, qui s'est engagé à observer l'évolution de la convention objectif 100 et les besoins de Saint-Martin pour ajuster l'action du SMA sur le territoire. Tout comme la présidente Aline Hanson, le général a salué l'implication de la collectivité et de son service AIO, « qui fait un travail de fond très productif auprès de la catégorie de la jeunesse la plus éloignée de l'emploi ».

Comme l'a rappelé le général, le RSMA, qui est un dispositif spécifique à l'outre-mer, est un levier particulièrement intéressant pour les jeunes sans qualification qui cherchent à se former. Le régiment du service militaire adapté leur apporte notamment un cadre et une instruction dont ils n'ont pas toujours bénéficiés dans leur prime jeunesse.

Le général de Revel a également annoncé que la traditionnelle cérémonie de présentation du drapeau des nouvelles recrues du RSMA de Guadeloupe sera pour la première fois organisée à Saint-Martin, le 26 mai prochain, en présence d'une centaine de jeunes saint-martinois et guadeloupéens. Une occasion pour le RSMA de se faire connaître sur notre territoire, et à la population locale de découvrir le potentiel du RSMA.

Alphonso MUNERA, l'Ambassadeur de l'AEC, en visite à Saint-Martin

A l'invitation de la Présidente Aline HANSON, le Secrétaire Général de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), son excellence Ambassadeur Alphonso MUNERA, s'est rendu à Saint-Martin, du mercredi 06 au samedi 09 avril 2016, pour une visite du territoire dans le cadre du processus d'adhésion de Saint-Martin à l'AEC.

Lors de la rencontre avec les élus de la collectivité, jeudi 07 avril, l'ambassadeur a été accueilli par la Présidente Aline HANSON, les vice-présidentes Ramona CONNOR et Rosette GUMBS-LAKE et le conseiller territorial Louis FLEMING.

Dans son mot de bienvenue la Présidente a rappelé les enjeux d'intégration de Saint-Martin au sein de l'AEC. « Cette demande d'adhésion répond à des évidences humaines, géographiques, culturelles, et économiques. La diplomatie territoriale est une ère nouvelle, une ère de changement et je veux vous dire ma volonté d'y engager notre collectivité », a déclaré la Présidente. Une volonté saluée par l'ambassadeur MUNERA, qui se réjouit de l'adhésion de Saint-Martin en son nom propre au sein de l'association des états de la Caraïbe.

Dans l'objectif de présenter les actions de la Collectivité dans les domaines de prédilection de l'AEC, monsieur Louis FLEMING, conseiller territorial en charge de la coopération, a fait une présentation des ambitions d'intégration régionale de la Collectivité de Saint-Martin, tandis que madame Stéphanie BESSIERE, directrice du Tourisme, a présenté les avancées du territoire dans le domaine du tourisme durable.

Parmi les autres thèmes abordés lors de cette rencontre, la question de la gouvernance de la Mer des Caraïbes et les risques relatifs aux catastrophes naturelles, respectivement présentés par Alex RICHARDS, directeur de l'action extérieure, et Charlotte TERRAC, mission des risques majeurs, ont fait l'objet de riches échanges entre le représentant de l'AEC et la collectivité de



Saint-Martin.

Mme Charlotte TERRAC a ainsi fait découvrir la Station Marégraphique récemment installée afin d'évaluer en temps réel le niveau de la mer et de combler un manque d'informations sur notre zone.

Par la suite, l'Ambassadeur a découvert les infrastructures d'accueil de Saint-Martin, à l'instar du port de Galisbay-Bienvenue, dont la visite a été conduite par son directeur, monsieur Albéric ELLIS.

Plus spécifiquement, la Présidente Aline HANSON a proposé à l'Ambassadeur un tour de l'île organisé en collaboration étroite avec l'Office de Tourisme de Saint-Martin. Ainsi, Alphonso MUNERA a pu découvrir le potentiel de Saint-Martin, en particulier en matière de tourisme durable grâce à une visite guidée avec le soutien indispensable de la Réserve Naturelle de Saint-Martin sur les zones d'Anse Marcel, Pinel et Tintamarre.

Un programme millimétré qui avait pour objectif de sensibiliser l'Ambassadeur aux nombreuses potentialités de Saint-Martin que l'adhésion à l'AEC viendra conforter au sein de la Grande Caraïbe tout en faisant valoir les spécificités.

La Collectivité de Saint-Martin à la conférence de coopération régionale en Guyane

Le conseiller territorial Louis Fleming, en charge de la coopération, et la conseillère territoriale Jeanne Vanterpool-Rogers, en charge du tourisme, ont représenté la collectivité de Saint-Martin à la 12e conférence de coopération régionale Antilles-Guyane, qui s'est tenue du 31 mars au 1er avril 2016, en Guyane.

Accueillis par le Président de la collectivité territoriale de Guyane, monsieur Rodolphe Alexandre, en présence de la ministre des outre-mer, madame George Pau-Langevin, de monsieur Alfred Marie-Jeanne, Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique et de monsieur Ary Chalus, Président de la région Guadeloupe, le conseiller Louis Fleming s'est exprimé au nom de la Présidente Aline Hanson. Il a présenté le territoire de Saint-Martin et rappelé l'objectif de la Collectivité de s'inscrire dans une démarche de coopération caribéenne, dans le but de favoriser les échanges économiques entre les îles, mais aussi de coordonner l'action extérieure avec les collectivités des Antilles-Guyane, dans les domaines de la santé, de l'éducation ou encore de l'environnement.

Louis Fleming a notamment avancé l'idée de créer une entité plus large visant à « faciliter la libre circulation des marchandises, des services, du capital, des travailleurs, à simplifier la mobilité des apprenants, des apprentis, et à revoir toute la réglementation sur le droit d'établissement au sein de la communauté Caribéenne, de manière à appréhender conjointement les grands enjeux sociaux, culturels, économiques et politiques de nos territoires ultramarins ». La commission européenne axe aussi sa réflexion dans ce sens, puisqu'elle

envisage l'établissement d'un Plan de Voisinage Régional dans le but de renforcer la coopération régionale des Outre-mer dans leur espace géographique.

En conclusion, Louis Fleming a insisté sur la position de la collectivité de Saint-Martin qui

souhaite développer la coopération régionale « qui a la capacité de générer des opportunités accrues en termes d'études, d'emplois, d'échanges scientifiques, de développement socioéconomique, de cohésion et de collaboration de toutes sortes », a-t-il indiqué.

Alors qu'un atelier de travail portait précisément sur l'adhésion des collectivités françaises d'Amérique aux organisations régionales, la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, a indiqué que l'adhésion de Saint-Martin à l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) était en très bonne voie, tout comme la délimitation des frontières maritimes entre Saint-Martin et Sint Maarten, dont le dossier devrait être prochainement finalisé. La ministre a, par ailleurs, annoncé son souhait de mettre sur pied un Erasmus Caraïbes et de favoriser l'export entre les Antilles-Guyane.



L'Ambassadeur de l'Inde en France en déplacement à Saint-Martin



La Présidente Aline Hanson et le sénateur Guillaume Arnell ont reçu en Collectivité, samedi 27 février 2016, son excellence l'Ambassadeur de l'Inde en France, monsieur Mohan Kumar, pour sa première visite à Saint-Martin. L'Ambassadeur était accompagné du chef adjoint de la mission de l'ambassade, monsieur Jaswal et de trois membres de l'association des Indiens de Saint-Martin, représentée par son président monsieur Pradeep Sadarangani.

Cet échange particulièrement fructueux entre l'exécutif territorial et la représentation du gouvernement indien a permis d'élaborer des pistes de coopération dans les domaines économique et culturel, et de l'éducation. La Présidente a présenté le livret « Doing Business in Saint-Martin », réalisé par la collectivité à destination des investisseurs, afin de les informer du potentiel fiscal très avantageux de notre territoire. L'Ambassadeur s'est dit prêt à considérer le régime fiscal saint-martinois, pour développer des liens économiques entre l'Inde et Saint-Martin, indiquant que c'était précisément l'objectif du nouveau 1er ministre indien Narendra Modi qui souhaite que son pays rayonne partout dans le monde.

La promotion de la Culture indienne est également au cœur du voyage de l'Ambassadeur qui a appuyé auprès de la Présidente le projet de l'association des Indiens de Saint-Martin, qui souhaite construire un centre culturel sur la partie française, avec le soutien de la Collectivité. Un projet qui bénéficierait à toute la population saint-martinoise.

Parmi les autres propositions de l'Ambassadeur, la participation de Saint-Martin, le 21 juin prochain à la journée internationale du Yoga, tout comme la venue d'artistes indiens de haut calibre à Saint-Martin, dans le cadre du programme Namaste France initié par l'Inde.

Enfin la possibilité de mettre en place des échanges estudiantins entre l'Inde et Saint-Martin a été évoquée, avec l'opportunité pour les étudiants saint-martinois de bénéficier d'une bourse indienne, notamment dans les domaines de la technologie et des sciences. L'Ambassadeur a également signifié à la Présidente que des places seraient disponibles pour les jeunes saint-martinois dans le partenariat Volontariat International Entreprises avec Business France qui permet chaque année à 250 jeunes Français de se rendre en Inde pour se former.

La Présidente Aline Hanson et le sénateur Guillaume Arnell, ont été très attentifs aux propositions de l'Ambassadeur, les échanges entre l'Inde et notre petit territoire se révélant particulièrement prometteurs. Les deux édiles ont tenu à saluer devant l'Ambassadeur l'exemplarité de la communauté indienne à Saint-Martin, qui participe activement à l'économie locale et s'investit de façon constante et positive dans la vie de la cité.



La vice-présidente Ramona Connor a représenté la Collectivité, au Gala donné par son excellence Mohan Kumar, à la villa Gumbs à la Savane.

La Présidente reçoit une mission du pôle Sport de la DJSCS

La Présidente Aline Hanson et Alain Gros-Désormeaux, conseiller territorial délégué au Sport, ont reçu à l'hôtel de la Collectivité, lundi 18 avril 2016, une délégation de la Direction de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS), dirigée par monsieur Patrick Bouleau, chef du pôle Sport. Cette mission s'est déroulée sous l'autorité de la Préfète Anne Laubies, qui était représentée lors de l'entretien, par madame Marie-Hélène Coutant, chef du pôle de la cohésion sociale et de la protection des populations de la préfecture.

Composée de huit cadres du pôle Sport et du pôle Emploi, de la formation et des examens de la DJSCS de Guadeloupe, cette mission est en délégation sur le territoire du 18 au 22 avril 2016, avec une halte de quelques heures prévue à St Barthélemy.

Comme l'a signifié Patrick Bouleau à la Prési-

dente, cette mission a trois objectifs :

- Porter à la connaissance du territoire les orientations de l'état en matière de politiques publiques relatives au sport.
- Procéder à des contrôles réglementaires sur les conditions d'exercice professionnel dans les clubs sportifs et les entreprises sportives locales
- Soutenir la collectivité dans sa démarche d'accompagnement du mouvement sportif

En préambule des échanges, la Présidente Aline Hanson a réitéré son souhait de voir la création d'un poste permanent de la DJSCS à Saint-Martin, afin d'accompagner comme il se doit le développement local du sport. L'éloignement avec la DJS en Guadeloupe est fortement pénalisant, alors même que Saint-Martin a un besoin criant de moyens et de technicité, notamment dans le montage des projets.

Conscient du manque de moyens accordés à Saint-Martin, Patrick Bouleau a indiqué que la DJSCS de Guadeloupe, dont Saint-Martin dépend, faisait de son mieux pour accompagner le territoire.

Parmi les orientations fixées par le Président de la République figure en première ligne l'emploi (9 contrats aidés à Saint-Martin émanant de la DJS sur le quota de 74 accordés à la Guadeloupe).

La politique de la ville et sa déclinaison sur notre territoire, la qualité des équipements sportifs, l'accompagnement des clubs, l'accompagnement de la collectivité dans sa politique sportive, le respect du domaine public maritime, sont parmi les autres priorités gouvernementales fixées par François Hollande.

Patrick Bouleau a profité de cet entretien pour rappeler qu'il était désormais devenu fondamental pour les structures sportives de déposer un projet pour avoir une chance d'obtenir des financements. Les politiques ministérielles étant thématiques, il faut pouvoir proposer des projets qui s'inscrivent dans ces thématiques pour développer sa structure ou son association.

Après avoir laissé le temps aux techniciens de la collectivité de détailler le programme de réhabilitation des infrastructures sportives engagé par la Collectivité (5M€ investis dans le cadre du contrat de développement Etat/COM), la Présidente Aline Hanson s'est dit particulièrement attachée à la remise aux normes de ces infrastructures en faveur de la jeunesse ; elle a, par ailleurs, assuré la délégation de sa détermination à poursuivre son action auprès des services de l'état pour que Saint-Martin obtienne une représentation locale de la DJSCS et que le territoire soit convenablement doté en termes de moyens.



3) LES BRÈVES DU MOIS

La Présidente réagit aux attentats de Bruxelles

« L'Europe a, une fois encore, été la cible d'attentats terroristes. Cette fois, c'est le centre névralgique de Bruxelles - et donc le cœur de l'Union Européenne - qui a été touché, et nous ne pouvons que constater avec effroi les conséquences dramatiques de l'idéologie meurtrière véhiculée par ces organisations terroristes.

Ces attentats ont une triste résonance avec ceux perpétrés le 13 novembre 2015 sur le sol français, qui nous ont tous bouleversés. Ce sont clairement nos valeurs, nos libertés, l'essence même de nos démocraties qui sont visées, et nous devons combattre cette idéologie sans relâche.

La Collectivité de Saint-Martin, représentée par l'ensemble des élus du conseil territorial et la population tout entière, s'inscrit au côté de la France pour condamner avec la plus grande fermeté ces actes, et adresse toute sa compassion aux blessés, aux familles des victimes et au peuple belge dans son ensemble.

L'alerte terroriste est à son niveau maximal en Europe, j'ai une pensée pour nos compatriotes saint-martinois installés sur le continent. Je leur demande de faire preuve de vigilance.

Pour témoigner de la profonde solidarité de Saint-Martin à la Belgique, le drapeau belge sera illuminé sur le Fort Louis, dès ce soir. Cette illumination sera aussi le symbole de l'unité et de la paix universelle entre les peuples. »

Aline Hanson
Présidente du conseil territorial de Saint-Martin

Marie Bart, Présidente du TGI de Basse-Terre, reçue en Collectivité

La Présidente Aline Hanson et le sénateur Guillaume Arnell ont reçu, lundi 18 avril 2016, Marie Bart, la nouvelle Présidente du tribunal de grande instance (TGI) de Basse-Terre.

Cette première rencontre s'est tenue en présence de Philippe Millon, le Directeur Général des Services de la Collectivité. La Présidente et le sénateur ont fait une présentation exhaustive de la situation du territoire et des attentes de la Collectivité en matière de justice. La question centrale de la création d'une Chambre détachée du TGI à Saint-Martin à l'horizon 2017, a également été abordée. Le dossier est en bonne voie de réalisation dans les délais impartis.



La Présidente reçoit l'amiral Thierry Niogret de la SNSM

La Présidente Aline Hanson a reçu en collectivité, jeudi 24 mars 2016, le vice-amiral Thierry Niogret, inspecteur général des 70 stations de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Outre-mer.

Cette visite de courtoisie s'est faite en présence de René-Jean Duret, en sa qualité de Président de la SNSM et de Jean-Claude Van Rymentant, vice-président.

Venu rencontrer les hommes et les femmes de la SNSM des Antilles, le vice-amiral Thierry Niogret a pu se rendre compte de la qualité exceptionnelle des équipes de Saint-Martin, élément fort positif dont il a fait part à la Présidente Aline Hanson. La protection des plaisanciers dans notre zone d'influence, notamment en période cyclonique, a été évoquée, et avec elle l'utilité publique de la SNSM. La Présidente étant la marraine de l'embarcation semi-rigide de la SNSM, inaugurée en 2015, elle s'est souciée du retour de l'embarcation principale, la vedette SNS 129, endommagée lors d'un sauvetage périlleux opéré pendant le cyclone Gonzalo, en octobre 2014. Comme l'a précisé le vice-amiral, la vedette est toujours en travaux à Saint-Malo, mais elle sera bientôt de retour à Saint-Martin, dans le courant de l'été 2016. « Compte tenu de la situation, Saint-Martin est prioritaire », a rassuré le vice-amiral Niogret.

La Présidente a profité de la présence du vice-amiral pour saluer l'action des bénévoles de la SNSM, « qui sont très impliqués localement ». Elle a remercié officiellement la SNSM et ses bénévoles pour « leur engagement et leur dévouement sans faille lorsqu'il s'agit de sauver des vies humaines ».



D'une précision rare sur les habitudes de vie des habitants et sur les événements marquants de ce début du 20e siècle, ces missives sont un témoignage exceptionnel de ce que fut Saint-Martin à cette période. Stéphanie Dargaud, directrice des Archives Territoriales et du Patrimoine, a présenté lors de l'entretien quelques originaux de ces lettres, dans un bel état de conservation. Les fonds d'archives peuvent être consultés aux Archives Territoriales, rue Jean-Luc Hamlet à Concordia (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h).

La Présidente Aline Hanson a, en outre, remercié madame Leydet de sa contribution en faveur des Archives territoriales et de la mise en lumière de l'histoire de l'île. Très honorée, Anne Leydet fera prochainement don aux Archives Territoriales d'autres documents appartenant à sa famille. Elle espère que son initiative incitera d'autres personnes à faire don de leurs archives, afin d'entretenir le devoir de mémoire.

Juste compensation des transferts de compétences de 2007

La Présidente du conseil territorial réussit à porter le litige devant le Conseil constitutionnel

Par une décision du 13 avril 2016, le Conseil d'État s'est prononcé en faveur du renvoi au Conseil constitutionnel de la question prioritaire de constitutionnalité posée par la Présidente du conseil territorial visant à faire déclarer non conformes à la Constitution les dispositions législatives régissant les modalités de calcul de la dotation globale de compensation censée garantir la neutralité financière des transferts de compétences intervenus en 2007.

Au terme d'un examen approfondi, le Conseil d'État a notamment considéré que la question posée présente un caractère « sérieux », malgré l'argumentation de la ministre des outre-mer.

Même si en renvoyant la question comme « sérieuse », le Conseil d'État ne préjuge en rien de l'inconstitutionnalité du dispositif critiqué et se borne à constater, dans son rôle de filtre, que la question mérite d'être soumise au Conseil constitutionnel, il s'agit d'une décision importante pour la collectivité de Saint-Martin qui, jusqu'à maintenant, n'est jamais parvenue à ouvrir un dialogue constructif sur ce sujet avec les services de l'État. Pour rappel, cette dotation a été fixée à un montant négatif de 634 126 € (valeur 2008).

En conférence de presse sur la fiscalité, le jeudi 21 avril, la Présidente Aline Hanson a tenu à rappeler aux journalistes présents que c'est en juin 2015, au retour d'un déplacement à Paris, qu'elle a pris la décision de porter devant le tribunal administratif certains contentieux avec l'état. La Présidente a décidé de déposer une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) devant le tribunal, eu égard à la compensation des charges négative octroyée à Saint-Martin à l'issue du transfert des compétences de 2007. La QPC a été déposée en octobre 2015, elle a suivi son chemin jusqu'au conseil constitutionnel, et il faudra désormais attendre sa décision pour connaître la finalité de ce contentieux, dont l'enjeu pour l'avenir du territoire est tout simplement crucial.

N.B : La décision du Conseil d'état peut être consultée sur le site Internet du conseil constitutionnel. Ce dernier a maintenant trois mois pour se prononcer.



Anne Leydet fait don de ses lettres de famille aux Archives Territoriales

La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, jeudi 10 mars 2016, madame Anne Leydet, arrière petite fille de Marie-Amélie Leydet, dont une école élémentaire de Concordia porte aujourd'hui le nom.

Propriétaire historique de la plantation de Spring-Concordia, Marie-Amélie Leydet est dans la mémoire de nombreux Saint-Martinois. Née à Pointe-à-Pitre en 1858, Marie-Amélie était la fille du chirurgien Désiré Pellerin, alors en charge du service médical de Saint-Martin. Sa mère Anne-Marie French était la fille de Daniel French et d'Eliza-Mary Cock, propriétaires de Spring et de Concordia. En 1869, elle quitte Saint-Martin pour la France métropolitaine avec ses parents. Devenue veuve à 44 ans, Marie-Amélie Leydet revient s'installer à Saint-Martin en 1915 et reprend avec son fils Bruno l'exploitation de la propriété. Elle y cultive des citronniers, des cassiers, du coton, du cacao et des bananes et vend le lait de ses vaches.

Anne Leydet a ainsi retracé la vie de son arrière grand-mère grâce aux nombreuses lettres de famille confiées par son père. Aujourd'hui installée au Canada, elle a décidé de faire don d'une partie de ces lettres et de photos de famille aux Archives territoriales de la Collectivité de Saint-Martin, et c'est pour la remercier de ces précieux fonds d'archives que la Présidente Aline Hanson a souhaité la recevoir, lors de son passage sur l'île.

Hélène Hunt reçoit la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif



La Présidente Aline Hanson tient à saluer le parcours de madame Hélène Hunt, agent de la collectivité, qui a été décorée de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, décernée par le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, monsieur Patrick Kanner. Madame Hunt a reçu sa médaille lors d'une cérémonie officielle, organisée le 23 février 2016 à la préfecture de Basse-Terre, par le préfet de la région Guadeloupe, Jacques Billant. Elle a été honorée au titre de la promotion du 14 juillet 2015, pour son parcours émérite dans le milieu associatif, jalonné de trente années passées au service de la jeunesse de Saint-Martin.

Hélène Hunt a été à l'origine de nombreuses associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'aide aux personnes ; elle est en ce sens un exemple. Elle a toujours cru au potentiel des jeunes de Saint-Martin et les a toujours incités à s'impliquer dans le développement positif de la société saint-martinoise.

Agent de la commune depuis 1984, puis de la collectivité, où elle exerce toujours au sein du service périscolaire, Hélène Hunt a contribué à la création de la bibliothèque municipale, dont elle a été le premier agent, elle a ensuite apporté sa contribution dans divers services territoriaux comme le bureau des élections, le service de la vie Associative, et le pôle fonctionnel.

Au nom du conseil territorial de Saint-Martin, la Présidente Aline Hanson adresse ses plus sincères félicitations à Hélène Hunt et la remercie pour son engagement sans faille en faveur du territoire et de ses habitants.

Les emploi-vacances de la collectivité sont déjà pourvus

Comme chaque année, la Collectivité de Saint-Martin renouvelle son opération « emploi-vacances » au bénéfice des étudiants de 17 à 23 ans, qui pourront occuper un emploi pendant les mois de Juillet et Aout 2016, dans les services territoriaux.

Le dispositif se déroulera selon les dates et les horaires suivants :

- Du mardi 04 au vendredi 29 juillet 2016, de 8h00 à 13h00

- Du lundi 1er au vendredi 26 août 2016, de 8h00 à 13h00.

Les jeunes scolarisés de 17 à 23 ans intéressés par un emploi-vacances au sein de la collectivité ont déposé leur candidature entre le 1er et le 31 mars 2016. La liste est désormais complète.

Chaque année, ce sont environ 200 jeunes de moins de 23 ans qui intègrent les services de la collectivité pendant les grandes vacances pour effectuer une première expérience dans le monde professionnel et découvrir les métiers de la territoriale.



La Collectivité souhaite un bon anniversaire à madame Yvette Fleming-Hodge

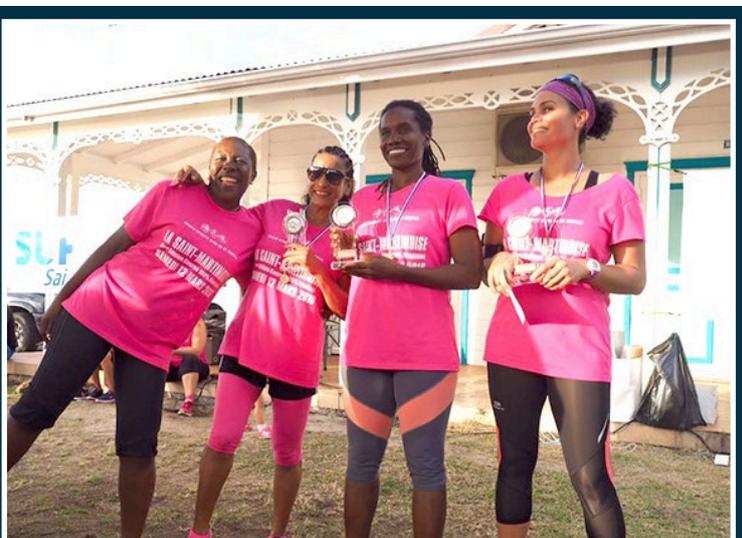
« Madame Yvette Fleming-Hodge fête vient de fêter ses 100 ans. De par son exceptionnelle longévité, elle est un témoin unique et privilégié de l'évolution de Saint-Martin, et de l'histoire de l'île.

Figure incontournable de notre Friendly Island, Madame Fleming-Hodge a construit sa vie sur des valeurs fondatrices comme le respect d'autrui, la famille et la générosité, et c'est là sûrement le secret de ses 100 ans.

La collectivité de Saint-Martin porte une affection toute particulière à ses centenaires, en particulier à cette grande dame qui a traversé le siècle, et qui appartient à l'histoire de notre île, pour y avoir vécu toute sa vie. Madame Yvette fait partie de ceux qui ont le mieux connu ce territoire ; elle a toujours agi en faveur de l'intérêt général et représente la mémoire collective de Saint-Martin.

C'est avec émotion et une grande admiration, que je souhaite au nom du conseil territorial, en mon nom personnel, et au nom des habitants de Saint-Martin, un très bon anniversaire à madame Yvette Fleming-Hodge. Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et de santé et rendons hommage à sa belle longévité. »

Aline Hanson,
Présidente du conseil territorial de Saint-Martin



La Présidente Aline Hanson et la conseillère Jeanne Vanterpool-Rogers ont toutes deux soutenu les participantes de la course à pied « La Saint-Martinoise », qui s'est déroulée dans les rues de Marigot, samedi 12 mars 2016. Cette course 100% féminine de 5km à travers les rues de la ville rencontre un succès grandissant d'une année sur l'autre. La Présidente a encouragé les participantes lors du coup d'envoi.

Attention au matériel collectif

Le pôle de développement Humain de la Collectivité de Saint-Martin poursuit son programme de rénovation des plateaux sportifs de l'île. A l'heure actuelle, trois chantiers sont en cours :

- Le plateau de Spring à Quartier d'Orléans
- Le plateau de Cul de sac
- Le plateau de Concordia

A la mi-mars, une entreprise prestataire de la Collectivité, dans le cadre de ce marché public, a installé un tourniquet pour les enfants sur le plateau de Spring à Quartier d'Orléans. Or, à peine 24 heures plus tard, cette installation a été démontée par de jeunes mineurs, et jetée dans l'étang tout proche.



Très attachée à voir ces réalisations mener à terme avant la fin de l'année, la Présidente a dénoncé le comportement de ces jeunes, qui en agissant ainsi n'ont pas réalisé qu'ils dégradent un matériel qui leur était spécialement destiné.

La Présidente a rappelé par voie de presse que ces installations sont en partie financées par les contribuables saint-martinois et qu'elles ont vocation à servir l'ensemble de la population.

Elle invite les parents à parler à leurs enfants pour qu'ils évitent de détériorer le bien collectif, et aussi à prendre le temps de leur enseigner les valeurs de respect qui sont essentielles à notre vivre ensemble.

La commémoration de l'abolition de l'esclavage aura lieu le 27 mai

Le 5 novembre 2015, le Conseil territorial a adopté à l'unanimité le changement de la date de commémoration de l'abolition de l'esclavage à Saint-Martin. Des recherches historiques avaient été engagées, notamment par Madame Daniella Jeffry, sur la date réelle de l'abolition de l'esclavage à Saint-Martin.

Effective le 27 mai en Guadeloupe, l'abolition de l'esclavage l'a été le 28 mai à Saint-Martin, ce que confirme des archives, et notamment une découverte récente aux Archives territoriales où cette date est explicitement portée pour clôturer le registre des actes de naissance, mariage, décès des esclaves de Marigot (Archives territoriales, 1 E 371).

A ce jour, la procédure administrative auprès du gouvernement visant à acter ce changement de date est toujours en cours. En effet, seul un décret ministériel peut entériner la date du 28 mai comme date de commémoration de l'abolition de l'esclavage à Saint-Martin et comme jour férié officiel. La procédure de changement de date étant en cours, la commémoration de l'abolition de l'esclavage se fera cette année encore le 27 mai 2016.

Réalisation de trottoirs dans le secteur de la Savane

La collectivité de Saint-Martin débutera, à compter du mardi 05 avril 2016, 7h30, des travaux sur la RN7, zone de la Savane, visant à sécuriser les piétons entre le carrefour de la cité scolaire Robert Weinum et le plateau sportif de la Savane. Ainsi, des trottoirs vont être réalisés pour la sécurité des élèves et des usagers qui circulent à pied dans ce secteur.

La collectivité de Saint-Martin demande aux usagers de la route de faire preuve de vigilance pendant la durée des travaux et vous remercie de votre compréhension.

Recensement de la population, la Présidente remercie les administrés

« La campagne de recensement de la population 2016 s'est achevée le 29 février dernier. Je voudrais remercier les citoyens qui ont été sélectionnés cette année et qui ont fait l'objet d'un recensement de la part des services de la Collectivité de Saint-Martin.

Le recensement est un acte citoyen majeur, car les données collectées permettent ensuite de définir les besoins d'un territoire et de fixer le montant des dotations de l'état en faveur de son développement. C'est par exemple grâce au recensement que des moyens sont octroyés à une collectivité dans le domaine de la santé publique ; c'est pourquoi je tiens à saluer la participation de toutes celles et ceux qui se sont pliés à ce devoir citoyen et qui ont ainsi contribué à l'intérêt général de Saint-Martin.

Malheureusement, quelques personnes refusent toujours de se faire recenser, alors que les renseignements collectés restent strictement confidentiels et sont uniquement dédiés à une meilleure connaissance du territoire et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté. Je voudrais rassurer ces compatriotes sur le bienfondé de ce dispositif national, et les inviter à reconsidérer leur position, afin d'y apporter leur contribution lors des prochaines campagnes.

Enfin, la collectivité doit également effectuer le recensement des personnes sans domicile fixe ou résidant sur un bateau. A ce titre, je remercie l'association Le Manteau de Saint-Martin et les capitaineries des marinas Port la Royale, Fort Louis et Anse Marcel, dont l'aide sur le terrain nous a été particulièrement précieuse. »

Aline Hanson,
Présidente du conseil territorial

Note aux usagers de la déchèterie de Galisbay

Durant le mois de MAI 2016, la Déchèterie sera fermée comme suit :

- JEUDI 05 MAI (Ascension)
- LUNDI 16 MAI (Lundi de Pentecôte)
- VENDREDI 27 MAI (Abolition de l'Esclavage)

Avis aux transporteurs : redevances transporteurs 2016

La collectivité informe, conformément à la délibération N° CT-26-3-2010 en date du 19 Février 2010, que la campagne de collecte des redevances annuelles des transporteurs pour l'année 2016, était ouverte jusqu'au Jeudi 31 Mars 2016, délai de rigueur.

Tous les chauffeurs de Taxi, de BUS (TCP) et de TCI qui ne se sont pas acquittés de leur redevance sont invités à se rendre au Bureau Central de la Régie de Recettes de la Collectivité, à l'ancienne Ecole du Bord-de-Mer, rue de la Liberté, Marigot Tél. : 0590 29 59 15, munis de leur autorisation de transport en cours de validité, pour le règlement de cette redevance :

Exploitants de TAXI : soixante (60 €) droit d'identification

Exploitants de BUS (TCP) : soixante (60 €) droit d'identification

Exploitants de BUS (TCI) : soixante (60 €) droit d'identification

Les exploitants de transport (TAXI, TCP, TCI) munis du récépissé de paiement de la redevance annuelle pour l'année 2016, se verront remettre les étiquettes 2016, devant être apposées au véhicule, par la Direction du Transport située au 06 rue du Fort Louis Pôle Développement Durable (ancien hôpital) Tél. : 0590 52 27 30 dont les bureaux sont ouverts de 8H30 à 14H00 du lundi au vendredi.

N.B. : Les exploitants de taxi, de tcp, et de tci dont les véhicules sont non conformes au titre de l'aménagement intérieur ne pourront se voir remettre les étiquettes 2016.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2016, il faut faire vite !

Dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2016-2017, la Collectivité de Saint-Martin informe les parents qu'il est désormais urgent de procéder à l'inscription des enfants en classe.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017 ont été ouvertes dès le mois de janvier 2016 et de nombreux parents n'ont toujours pas effectué cette démarche. A l'heure actuelle, le nombre d'élèves inscrits dans le 1er degré est très insuffisant et conduirait à la rentrée 2016 à la fermeture de 5 classes.

La Présidente Aline Hanson demande aux parents d'effectuer leurs démarches d'inscription dans les meilleurs délais, auprès du service de l'Education de la Collectivité, au pôle de Développement Humain, rue de la Liberté, à Marigot.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR ENFANT POUR TOUTE INSCRIPTION OU TRANSFERT

La demande d'inscription ne pourra être retenue que si le dossier est complet.

- Photocopie du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance (enfant)
- Photocopie du carnet de vaccinations (pages 90 à 93)
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Eaux)
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2014
- Photocopie de la pièce d'identité des parents,
- Photocopie du jugement pour l'exercice de l'autorité parentale (en cas de séparation, de divorce, ...). Et de la pièce d'identité des ascendants ou des personnes légalement responsables.
- Certificat médical d'aptitude à la vie en milieu scolaire (enfants nés en 2013 et 2014).
- Certificat de scolarité ou de radiation (en cas de changement d'établissement scolaire public ou privé)

HORAIRE DE RÉCEPTION DU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi de 8h30 à 15h00 et Mercredi et Vendredi de 8h30 à 14h00.

A quoi servent les conseils de quartier ?

Institutions de la collectivité, fixés par la loi organique du 21 février 2007 dans son titre 2 - Chapitre IV - article Art. LO 6324-1 - les conseils de quartier ont essentiellement un rôle consultatif auprès du conseil territorial. C'est d'ailleurs le conseil territorial qui fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement des conseils de quartier.

Ce rôle consultatif doit s'exercer auprès du conseil territorial à chaque fois que ce dernier délibère sur la révision ou la modification du plan local d'urbanisme dans le périmètre du quartier, sur les projets d'aménagement dans le périmètre du quartier, et l'aménagement des équipements de proximité, qu'ils soient éducatifs, sociaux, culturels ou sportifs.

Outre l'obligation de donner son avis, le conseil de quartier a aussi pour mission d'entretenir le lien social entre l'institution et la population. Il prend connaissance des besoins ou des dysfonctionnements de son quartier et les relaye auprès de la collectivité, faisant ainsi participer la population à l'élaboration des politiques publiques. Les Conseils de quartier doivent être un vecteur de cohésion sociale, de solidarité, d'approfondissement de la démocratie participative.

Le 29 novembre 2007, le conseil exécutif de Saint-Martin a voté le règlement intérieur des conseils de quartier. Ce règlement prévoit non seulement le rôle de ces instances, mais il fixe aussi les modalités de leur installation.

Les conseils de quartier sont installés par l'exécutif territorial pour une durée de 5

ans. Saint-Martin a 6 conseils de quartier, qui ont chacun 15 membres titulaires (et 15 suppléants) répartis en 3 collèges : le collège des habitants (7 membres titulaires), le collège des associations (5 membres titulaires) et le collège des acteurs socio-économiques (3 membres titulaires).

LE CONSEIL DE QUARTIER EST UN ORGANE APOLITIQUE

Le bureau du conseil de quartier doit comporter un représentant délégué de l'assemblée, un représentant suppléant et un secrétaire. Le représentant du quartier est élu parmi ses pairs à la majorité absolue des voix. Il est le seul habilité à s'exprimer au nom du conseil de quartier devant les instances de la Collectivité. Il est le porte-parole du conseil de quartier et doit se cantonner à ce rôle. En effet, le représentant du quartier n'est pas élu au suffrage universel et n'a par conséquent aucune responsabilité quant à la politique conduite par la collectivité, il n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les agents de la collectivité. Dans l'objectif d'entretenir un lien fort avec les conseils de quartier, le conseil exécutif, réuni le 23 octobre 2012, a modifié le règlement intérieur des conseils de quartier, en nommant un élu en charge des relations avec les conseils de quartier. Cet élu est chargé d'assurer la liaison entre les conseils de quartier et la collectivité. Madame la vice-présidente Rosette Gumbs Lake porte cette charge et entretient un lien privilégié avec chacun des six conseils.

Par ce communiqué, la Présidente Aline Hanson tient à rappeler l'utilité première des conseils de quartier, conformément à la loi organique.

CHAQUE CONSEIL DE QUARTIER A DES ÉLUS RÉFÉRENTS :

- Le vice-président Wendel Cocks, les conseillères Nadine Jermin Josiane Nettelford, Dominique Riboud pour le conseil de **quartier n°1**
- Les conseillers Jean-David Richardson, José Vilier, Jean-Philippe Richardson pour le conseil de **quartier n°2**
- Les conseillers Alain Gros Désormeaux, Louis Fleming, Daniel Gibbs et Maud Ascent-Gibs pour le conseil de **quartier n°3**
- Le vice-président Guillaume Arnell, les vice-présidentes Ramona Connor et Rosette Gumbs Lake, les conseillers Valérie Fonrose et Annette Philips pour le conseil de **quartier n°4**
- Les conseillers Jeanne Rogers Vanterpool, René-Jean Duret et Dominique Aubert pour le conseil de **quartier n°5**
- Les conseillers Rollande Questel, Antero Santos et Jules Charville pour le conseil de **quartier n°6**.

LES SIX CONSEILS DE QUARTIER DE SAINT-MARTIN

Installés pour la deuxième fois en 2013, les six conseils de quartier de Saint-Martin sont définis comme suit :

Quartier 1 : Soleil levant (orange) : Griselle - Oyster-Pond - Belle plaine - Flagg-taff - Orléans - Baie orientale.

Quartier 2 : Terre de Culture (Violet) : Chevrise - Cul de Sac - Mont Vernon - Grand-Case - La Savane - Mome O'Reilly.

Quartier 3 : Terre d'espoir (verte) : Lot La Savanna - Pic Paradis - Saint-Louis - Rambaud - Colombier - Cripple Gate - Friar's Bay.

Quartier 4 : Terre d'échanges et patrimoine (bleu) : Mome-Valois - Agrément - Hameau du Pont - Galisbay - La Colombe - Concordia - Spring - Mont des Accords.

Quartier 5 : La Capitale (rouge) : Centre-ville de Marigot - Saint-James - Rue de Hollande - Mont Fortune - Bellevue.

Quartier 6 : Terre des Peuples (jaune) : Sandy ground - Terres-Basses.

5) LES INFOS DE LA CTOS - PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire s'est engagé dans le relais « Run to Paris »

Dans le cadre de la semaine des mathématiques, qui s'est déroulée du 14 au 18 mars 2016, le service du périscolaire de la collectivité de Saint-Martin, a participé à la dernière étape du relais «Run to Paris», initié par le service de l'éducation de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dirigé par le représentant du recteur Michel Sanz, et l'USEP Iles du Nord, chapeauté par Jean-Luc Elice. Ce projet pluridisciplinaire et citoyen a eu pour objectif la mise en valeur des mathématiques et du sport auprès des scolaires.

Les enfants des accueils périscolaires inscrits dans les écoles Aline Hanson, Nina Duverly, Hervé Williams, Emile Choisy et Marie-Amélie Leydet ont apporté leur contribution à ce premier relais Saint-Martin-Paris, en parcourant 600 km, lors de la dernière étape qui s'est déroulée pendant la semaine des mathématiques.

Débuté au mois de février 2016 sur le stade Louis Vanterpool, ce relais a été une belle réussite ; les élèves, enseignants et directeurs d'écoles qui ont

pris part au relais ont tout de même parcouru 6726 km. L'arrivée à Paris a eu lieu pendant la semaine des mathématiques, où deux écoles parisiennes ont attendu de pied ferme les élèves saint-martinois. Accueillis par l'école Aulagnier de l'Académie de Versailles et l'école mixte Application de l'Académie de Paris, les petits relayeurs ont été très heureux de leur expérience parisienne.

La Collectivité de Saint-Martin a été ravie de s'associer à cette initiative de l'USEP Iles du Nord. Pour Jean-Luc Elice, « dans le contexte actuel, cela fait plaisir de voir la jeunesse saint-martinoise en action et solidaires pour un objectif commun qui met en avant des valeurs citoyennes ». Ce dernier a salué la Collectivité, qui grâce aux activités périscolaires « apporte une continuité et une cohérence éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire pour nos écoliers de Saint-Martin ».



Un centre aéré plein d'énergie pendant les vacances de Pâques

Pendant les vacances de pâques, la CTOS a organisé un accueil collectif de mineurs sans hébergement, du 21 mars au 01 avril 2016 de 8h30 à 16h00. Les enfants ont profité d'un programme riche en activités (chants danse, sorties, réalisations manuelles), autour du thème de Pâques.

Les accueils se sont déroulés dans les écoles Siméone TROTT et Jean ANSELME, pour les petits de moins de 6 ans et dans les écoles Aline HANSON, Marie-Amélie LEYDET, Nina DUVERLY et Clair SAINT MAXIMIN pour les élèves des cours élémentaires. Pendant ces deux semaines de vacances, les enfants s'en sont donné à cœur joie et ont largement mis à profit leurs

journées pour s'amuser et partager les activités proposées par la collectivité.

A cet effet, la CTOS remercie ses partenaires, la direction et l'équipe de Walter Plantz Square (watersplash), l'association ARCHIBALL (club de rugby), l'association Scout et Guide de Saint-Martin, l'association Sandy Ground on the move insertion, le CREPS Antilles Guyane. Le Service Péri et Extrascolaire de la CTOS tient à remercier les parents pour leur confiance et les équipes d'accueil pour leur travail auprès des enfants, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement des ACM pendant les vacances de Pâques. Prochain rendez-vous au mois de juillet.

Retour en images



Les enfants du péricolaire participent à un évènement culturel côté hollandais

Dimanche 10 avril 2016, l'association Survivors a organisé une pré-parade carnavalesque sur la partie hollandaise, où le carnaval bat actuellement son plein. Il s'agissait de la 4ème édition d'une manifestation qui regroupe des enfants des écoles élémentaires des deux parties de l'île.

Près d'une centaine d'enfants du péricolaire de Saint-Martin animé par la

Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) a répondu présent à cette invitation.

Des ballons aux couleurs chatoyantes ornaient les rues de Philipsburg, tout au long du parcours des petits festivaliers.

Le départ était donné depuis « Bush road » jusqu'au Carnival Village et c'est dans la joie et les applaudissements que le public a félicité nos petits paradeurs.

Retour en images





SAINT MARTIN CUL-DE-SAC FISH DAY FROM THE SEA TO THE POT 2016

**FOOD, FUN
MUSIC & CULTURE**

A traditional event for
the whole family!
Un évènement traditionnel pour toute la famille!

**SUNDAY MAY 08, 2016
DIMANCHE 8 MAI, 2016**

**10:00AM-10:00PM
10H00-22H00**

- ★ **Tribute to our Fishermen** ★
Hommage aux Marins Pêcheurs
- ★ **Children activities** ★
Animations & Jeux
- ★ **Local & International Artists** ★
Podium Musical



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. ©2016 La Collectivité de Saint Martin. Tous droits réservés. Conception Graphique: BALYDesigns.com

License n°2-102788 et n°3-1027889.

PRESENTENT LE

MEETING INTERNATIONAL D'ATHLETISME DE SAINT-MARTIN

Des **ATHLÈTES**
DE HAUT NIVEAU



DEEDEE TROTTER
USA



HUGHES ZHARNEL
ANGUILLA



MATIN
ÉPREUVES SCOLAIRES
APRÈS-MIDI
ÉPREUVES
INTERNATIONALES

9H - 19H
STADE (SANDY GROUND)
A. RICHARDS
ENTRÉE 10€

SAMEDI
07 MAI 2016

TOMBOLA
NOMBREUX LOTS À GAGNER
1^{ER} PRIX : 1 ALLER/RETOUR
SXM-PARIS